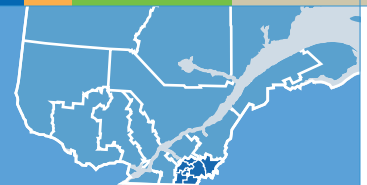
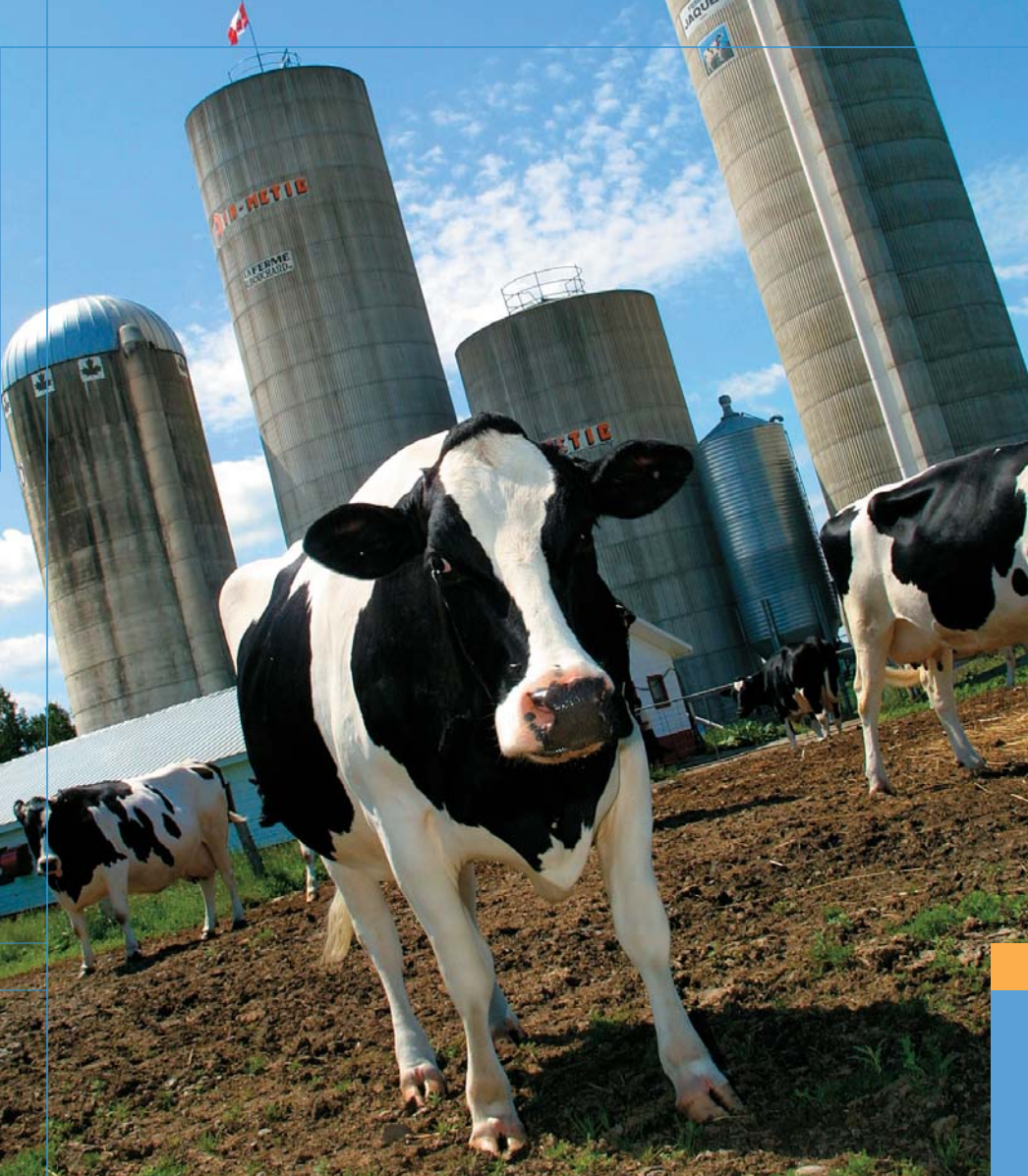


Agriculture et agroalimentaire

en Estrie



PORTRAIT D'ENSEMBLE

Agroalimentaire et économie régionale

Sur un territoire de plus de un million d'hectares, l'Estrie compte environ 300 380 personnes, soit près de 4 % de la population du Québec. Le produit intérieur brut (PIB) de l'économie estrienne est estimé à 8,8 milliards de dollars, ce qui représente 3,6 % du PIB du Québec.

L'industrie agricole et agroalimentaire en Estrie génère un PIB de 520 millions de dollars, soit 6 % du PIB de l'économie régionale. Elle procure de l'emploi à 17 500 personnes, c'est-à-dire 12 % de tous les emplois en Estrie (soit près d'un emploi sur huit).

L'agriculture et la restauration regroupent, à elles seules, environ 60 % du PIB et 50 % des emplois de l'industrie agricole et agroalimentaire de l'Estrie. Moins présent dans la région, le secteur de la transformation alimentaire présente de bonnes perspectives de développement. Il représente 9 % des emplois dans l'industrie agroalimentaire de l'Estrie (16 % pour l'ensemble du Québec).

Indicateurs de l'activité économique de l'industrie agricole et agroalimentaire en Estrie

Secteurs	Emplois	Chiffre d'affaires (M\$)	PIB (M\$ de 1997)
Primaire Agriculture	3 700	420	170
Secondaire Transformation	1 500	200	70
Commerce de gros	600	ND	ND
Tertiaire Commerce de détail	5 000	820	140
Restauration	6 700	320	150
TOTAL DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE	17 500		520
TOTAL ESTRIE	145 500		8 770

Source : MAPAQ, Direction de la recherche économique et scientifique, 2005, et Fiches d'enregistrement.

RESSOURCES

La région de l'Estrie présente un relief vallonné dont la pente est orientée du sud-ouest au nord-est. Le climat de l'Estrie est subhumide de type continental tempéré. La période sans gel varie selon la topographie du territoire : elle passe de 125 jours à 80 jours d'ouest en est.

Plus des deux tiers (67 %) de la superficie de la région se trouvent dans la zone agricole permanente.

Environ 75 % du territoire est sous couvert forestier. Par ailleurs, les exploitations agricoles occupent près de 30 % du territoire de la région avec une superficie totale d'environ 300 000 hectares (champs en culture et boisés inclus).

Dans la région, les entreprises agricoles peuvent compter sur l'appui d'un ensemble de fournisseurs de services et de produits pour exercer leurs activités de façon concurrentielle et efficace. En 2004, on recense 409 conseillers, travaillant dans plus de 120 entreprises ou organismes, qui offrent aux entrepreneurs agricoles leur soutien dans différents domaines.

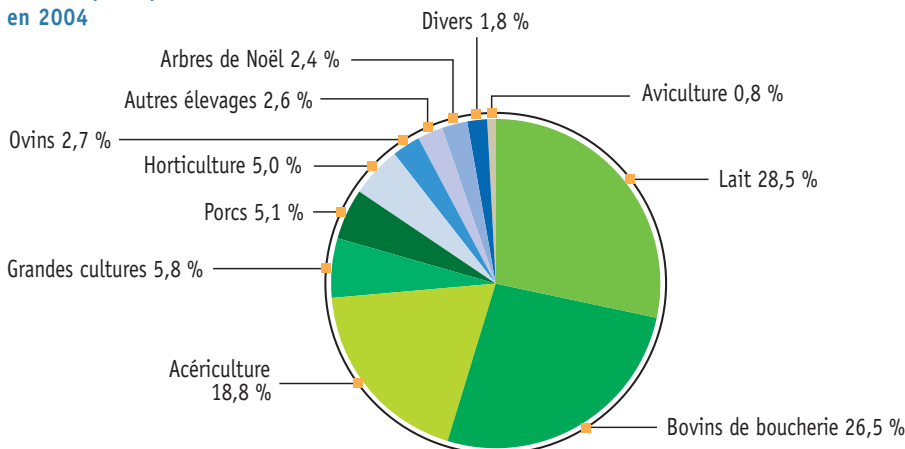


PRODUCTIONS

En 2004, on compte 2 400 entreprises agricoles générant 5 000 \$ et plus de revenus dans la région (il y a 2 603 entreprises enregistrées), dont près de 30% ont leur principale source de revenu en production laitière et 25% en production bovine. En fait, plus de 65% des exploitations tiennent leur principale source de revenu des productions animales.

Depuis 1993, le nombre d'exploitations agricoles ne diminue que d'environ 1% par année en Estrie, passant de 2 774 à 2 400. Entre 2000 et 2004, la diminution est d'à peine 0,2%, soit 20 exploitations.

Répartition du nombre d'entreprises agricoles selon la principale source de revenu en 2004



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement, 2004.

Depuis 1993, les productions laitière, porcine et bovine engendrent, à elles seules, plus de 90% des revenus liés aux productions animales. La tendance est toutefois à la diminution.

Évolution des revenus (en milliers de dollars)¹ pour des productions choisies

	1993	2000	2004	TCA ² (%)
Lait	154 201	176 380	187 893	1,8
Porcs	26 211	59 783	80 896	10,8
Bovins de boucherie	27 483	31 343	42 538	4,1
Arbres de Noël	8 969	17 415	15 088	4,8
Céréales et protéagineux	2 455	6 455	10 759	14,4
Horticulture	10 559	14 821	21 216	5,3

Totaux selon le type de production

Animale	221 278	285 936	335 822	3,9
Végétale	24 435	42 157	54 372	7,5
Acéricole	8 178	24 063	23 150	9,9

Totaux généraux

Agriculture	253 891	352 155	413 344	4,5
Bois	4 149	10 961	5 375	2,4
Entreprise	258 040	363 116	418 719	4,5

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement.

1. Les revenus sont ceux de l'année précédente.

2. TCA : Taux de croissance annuel.

En Estrie, 65% du capital agricole est en la possession des fermes d'élevage. Les productions végétales et l'acériculture ont respectivement 18% et 17% de ce capital.

En ce qui concerne le capital réparti entre les productions animales, le secteur laitier domine en ayant 57% du capital, suivi de la production de bovins de boucherie (25%) et de la production porcine (12%).



PRODUCTIONS ANIMALES

En Estrie, on rencontre 30 types d'élevage, dont les 8 espèces suivantes qui comptent pour 90 % des déclarants³ des productions animales.

Évolution du nombre de déclarants pour différentes espèces animales

ESPÈCES ANIMALES	1993	2000	2004	TCA (%)	
				ESTRIE	QUÉBEC
Vaches laitières	1 004	778	662	-3,7	-3,7
Vaches de boucherie	967	768	744	-2,4	-5,0
Bouvillons – semi et finition	326	106	164	-6,1	-4,3
Truies	108	75	72	-3,6	-4,5
Porcs à l'engrais	103	111	112	0,8	-0,1
Brebis	74	73	104	3,1	2,8
Veaux lourds	26	22	23	-1,1	-3,8
Truites d'ensemencement	19	23	15	-2,1	-2,8
Total des exploitations	2 774	2 420	2 400	-1,3	-2,2

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement.

En 2004, on dénombre environ 178 500 unités animales en Estrie, dont 95 % ont trait aux trois productions suivantes : le lait (40 %), les porcs (30 %) et les bovins de boucherie (25 %).

Production laitière

L'Estrie se classe au quatrième rang des régions productrices avec 10 % des quotas laitiers du Québec. Malgré une diminution du nombre d'entreprises laitières, la production et le nombre de vaches par entreprise augmentent. Les exploitations laitières de l'Estrie dépassent de 20 % la moyenne de celles du Québec, que ce soit à l'égard du volume de lait par entreprise (7 336 kg) ou pour le nombre de vaches par entreprise (60). En 2004, ce sont 25 % des fermes laitières de l'Estrie qui ont un troupeau de plus de 100 vaches.

Production bovine

Le secteur des entreprises vache-veau domine le portrait de la production bovine, avec 75 % des revenus totaux du secteur bovin.

On compte en moyenne près de 40 vaches par troupeau. Toutefois, les entreprises qui ont un cheptel de plus de 75 vaches croissent le plus rapidement; elles constituent 10 % des fermes et réunissent plus de 30 % du cheptel de l'Estrie.

En 2004, les deux tiers des bovins d'engraissement (6 640) sont dans des parcs d'engraissement, alors que 23 % des parcs engraisent 86 % des têtes.

Plus de 70 % des fermes bovines ont un revenu agricole inférieur à 50 000 \$, ce qui ne leur permet pas d'assurer la totalité du coût de la vie des exploitants. Toutefois, la proportion des entreprises dont le revenu est supérieur à 50 000 \$ est en croissance rapide.

Production porcine

En 2004, la région est au quatrième rang quant au nombre de porcs à l'engrais en inventaire.

Durant la période 1993-2004, les entreprises se spécialisent et se concentrent, tandis que le nombre de têtes par déclarant connaît une hausse de 53 %. Près de 30 % de toutes les entreprises porcines ont un revenu d'au moins 500 000 \$ et génèrent près de 75 % des « revenus porcins » de l'Estrie.

Production ovine

Le nombre d'entreprises ovines est en croissance. Depuis 1993, le cheptel ovin de l'Estrie compte pour 10 % de celui du Québec.

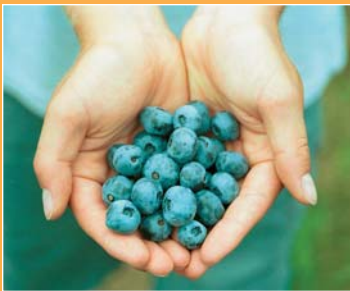
Les entreprises de 100 brebis et plus connaissent toutes une croissance par rapport à 1993. C'est la tranche des 200 à 399 brebis qui a la plus forte croissance. En 2004, moins de 50 % des entreprises possèdent 14 % du cheptel et 15 % des entreprises réunissent près de 50 % du cheptel ovin.

Autres productions animales

Pour ce qui est des autres productions animales, la région compte principalement des éleveurs de volailles (38), de veaux lourds (23), de grands gibiers (cervidés, bisons, sangliers) (11) et de chèvres (9), des apiculteurs (9) et d'autres exploitations de productions animales (lapins, canards, animaux à fourrure et ratites) (7).

Par ailleurs, l'Estrie regroupe près de 25 % de la production de truites et d'autres espèces d'ensemencement au Québec.

3. Si elle est généralement reconnue en fonction d'une production principale, une entreprise agricole peut avoir plusieurs autres productions animales ou végétales. Aussi est-elle considérée comme un « déclarant » à l'égard de chacune des productions qu'elle exploite.



Horticulture

En 2004, l'horticulture, qui regroupe les cultures fruitière, légumière et ornementale, occupe une superficie d'environ 950 ha, soit moins de 1% de la superficie cultivée en Estrie. Si on ajoute les 5 313 ha couverts par les arbres de Noël, on atteint un total de près de 6 300 ha pour le secteur horticole, c'est-à-dire 5% des terres cultivées.

Les principaux fruits cultivés dans la région sont, par ordre d'importance, la pomme, la fraise, la framboise et le bleuets. Depuis 1993, les superficies de pommiers et de fraisiers chutent (respectivement de 55% et de 41%), alors que la culture de bleuets connaît une forte croissance (140%).

La pomme de terre (190 ha) et le maïs sucré (89 ha) sont les principaux légumes cultivés en Estrie. Depuis 1993, les surfaces cultivées de ces cultures diminuent. Elles couvrent tout de même plus de 65% de la culture de légumes. Les cucurbitacées (courge et citrouille) sont en hausse considérable depuis 1993, passant de 4% à 17% des surfaces cultivées en 2004.

En 2004, plus de 90% des 15 hectares de cultures abritées sont consacrés aux trois cultures suivantes : les tomates (53%), les fleurs annuelles (29%) et les concombres (10%). Les productions de tomates et de fleurs annuelles connaissent une croissance considérable de 55% et de 68% respectivement depuis 1993.

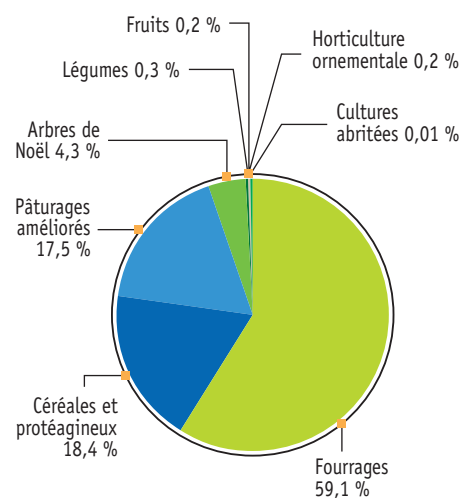
En 2004, l'Estrie regroupe 50% des entreprises d'arbres de Noël du Québec et 66% des superficies associées à ce type de culture. Le nombre d'arbres de Noël en Estrie diminue fortement depuis 1993, passant de 18 millions à 12,3 millions d'arbres, soit une diminution de 30%. Environ 30% des entreprises produisent près de 80% des arbres.

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Comme l'Estrie est d'abord une région d'élevage, les plantes fourragères, depuis très longtemps, sont apparentées au paysage estrien. Bien que l'on assiste à une diminution des superficies en fourrage et en pâturage depuis 1993, celles-ci couvrent tout de même plus de 108 000 ha en 2004, ce qui représente plus de 10% du territoire de la région.

La superficie cultivée, excluant les pâturages naturels, est d'environ 124 380 hectares, soit 12% du territoire de l'Estrie. Les fourrages et les pâturages améliorés comptent pour plus de 75% de la superficie cultivée.

Répartition de la superficie en culture en 2004



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 2004.

Depuis 1993, la superficie en culture dans la région diminue de 17% (environ 26 000 ha), passant de 150 460 à 124 380 ha. Toutes les cultures connaissent une baisse de leur superficie, sauf notamment les céréales et les protéagineux, dont la croissance de plus de 40% s'est faite principalement entre 1993 et 2000.

Acériculture

Environ 20% des acériculteurs (163) exploitent 60% des entailles (3,4 millions). Le nombre moyen d'entailles par entreprise acéricole double depuis 1993, passant de 3 400 à 7 500 entailles.

Grandes cultures

Les grandes cultures regroupent les prairies, les pâturages améliorés, les céréales, le maïs et les protéagineux (soya). En 2004, elles couvrent plus de 115 000 ha, soit plus de 90% des terres cultivées de l'Estrie. Les plantes fourragères (prairies et pâturages améliorés) occupent plus de 80% des superficies des grandes cultures. La région cultive 9% des superficies en fourrage du Québec, 4% des céréales et autour de 2% du maïs et des protéagineux.

De 1993 à 2004, la culture du soya (17% de la superficie employée pour les céréales et les protéagineux) fait un bon spectaculaire, passant de 102 ha à 3 958 ha. Cette tendance se manifeste aussi dans la culture du maïs-grain (de 2 245 ha à 7 759 ha).

Évolution des superficies et du nombre de déclarants

		1993	2000	2004	TCA (%)
Fourrages	Décl.	2 164	1 633	1 602	-2,7
	ha	90 212	78 356	73 457	-1,9
Pâturages (améliorés et naturels)	Décl.	2 142	1 615	1 570	-2,8
	ha	54 993	44 155	34 620	-4,1
Céréales et protéagineux	Décl.	1 059	891	811	-2,4
	ha	15 612	22 395	22 876	3,5
Fruits	Décl.	94	76	106	1,1
	ha	481	382	333	-3,3
Légumes	Décl.	63	49	53	-1,6
	ha	460	369	422	-0,8
Cultures abritées (légumes)	Décl.	44	ND	34	-2,3
	ha	8,6	4,6	10,5	1,8
Cultures abritées (horticulture ornementale)	Décl.	25	ND	17	-3,4
	ha	4,8	5,7	4,6	-0,4
Horticulture ornementale	Décl.	82	29	37	-7,0
	ha	993	539	206	-13,3
Arbres de Noël	Décl.	171	128	109	-4,0
	ha	7 660	7 407	5 313	-3,3
Total de la production végétale	ha	170 424	153 613	137 242	-1,9
Érablières exploitées	Décl.	753	773	752	0,0
	ha	12 319	21 193	24 177	6,3
	Entailles	2 622 768	4 868 405	5 644 093	7,2
Total global	ha	182 743	174 537	161 419	-1,1

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement.



MODE DE PRODUCTION

Productions en mode biologique

De 1983 à 1993, le nombre d'entreprises certifiées augmente de 1 à 15 fermes en Estrie. En 2001, on en compte 35. En 2002, leur nombre est de 42. En 2004, on trouve 89 fermes certifiées biologiques, soit près de 50 % en acériculture, 25 % dans les fruits et légumes, plus de 10 % dans les grandes cultures, plus de 10 % dans les productions animales (lait et viande) et moins de 5 % dans les plantes médicinales. Le revenu généré est d'environ 10 millions de dollars, ce qui correspond à 3 % des revenus agricoles de l'Estrie. L'acériculture et les grandes cultures composent près de 70 % du revenu des productions en mode biologique.

OGM

La présence des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture, dans l'alimentation et dans l'environnement soulève des questions. Au Canada, il y a dix espèces de plantes qui sont approuvées à des fins de commercialisation, mais seulement trois d'entre elles sont cultivées : le maïs-grain, le canola et le soya. Ces « plantes OGM » sont principalement cultivées pour la consommation animale. À ce jour, aucun animal transgénique n'a fait l'objet d'une approbation au Canada. De même, aucun fruit ni aucun légume génétiquement modifiés ne se trouvent dans les rayons des épiceries.

En 2004, il y a 50 exploitants agricoles qui cultivent une ou deux variétés d'OGM, ce qui équivaut à 2 % de toutes les exploitations de l'Estrie (2 400). On trouve des cultures d'OGM dans les céréales et protéagineux sur une superficie totale d'environ 1 730 ha, soit approximativement 1 % des terres cultivées. Les cultures d'OGM en Estrie sont le maïs-grain (895 ha) et le soya (835 ha).

AGROTOUTISME

L'agrotourisme met des producteurs agricoles en relation avec des touristes et des excursionnistes, permettant à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production grâce à l'accueil et à l'information que leur réserve leur hôte.

En 2005, on compte, en Estrie, 33 entreprises agrotouristiques dans des domaines très variés, tels que l'élevage, les fruits et légumes, les vignes, le miel, les plantes et les érablières. La plupart des entreprises offrent aux touristes des visites des lieux (88 %). En matière de restauration et d'hébergement, ce sont environ le tiers des entreprises qui proposent des activités de ce type aux touristes.

Les MRC de Coaticook et de Memphrémagog contiennent près de 50 % de l'offre agrotouristique.

PROPRIÉTAIRES

De 1993 à 2004, l'âge moyen des propriétaires principaux passe de 48 ans à 51 ans. Les femmes sont plus jeunes, avec un âge moyen de 47 ans.

En 2004, on dénombre 1 041 entreprises agricoles qui ont au moins une femme comme propriétaire, soit près de 45 % des 2 400 entreprises agricoles. La production laitière en regroupe 33 % et la production bovine, 25 %.

Les entreprises dont le propriétaire unique est une femme représentent environ 4 % (86) de toutes les entreprises agricoles en 2004. Dans les entreprises à deux propriétaires, il y en a 16 % (393) où les femmes possèdent 50 % des parts.

MAIN-D'ŒUVRE

Une partie importante de l'activité bioalimentaire est accomplie par la main-d'œuvre travaillant à la ferme. En 2004, la moitié de cette main-d'œuvre se trouve dans les productions laitière et bovine (4 827 personnes sur 9 375).

La plus grande part de la main-d'œuvre agricole est familiale (64 % en moyenne). Toutefois, la main-d'œuvre embauchée compte pour plus de la moitié de la main-d'œuvre totale dans les productions horticoles (52 %) et d'arbres de Noël (62 %).

En 2004, la proportion de femmes travaillant en agriculture se situe en moyenne autour de 30 %. En horticulture, cette part augmente à 40 % (la plus importante de toutes les productions).

La main-d'œuvre embauchée se divise en trois types, soit le temps plein, le temps partiel et le saisonnier. On remarque une nette domination du saisonnier, qui regroupe en moyenne 78 % de toute la main-d'œuvre embauchée. Quant au temps plein, il compte en moyenne 16 % de la main-d'œuvre embauchée. C'est la production porcine qui, proportionnellement, a le plus fort pourcentage de main-d'œuvre de ce type, soit 34 %.

Plus de 85 % de la main-d'œuvre saisonnière est locale. Dans la production d'arbres de Noël et dans la catégorie « Autres élevages », la main-d'œuvre de l'extérieur du Québec représente plus de 10 % de toute la main-d'œuvre saisonnière.

RELÈVE AGRICOLE

En 2004, on dénombre 412 entreprises qui ont prévu une relève, ce qui correspond à 17 % des entreprises. On les trouve surtout dans les secteurs suivants : le lait (32 %), le bœuf (24 %) et l'acériculture (20 %). Au total, il y a 513 personnes qui sont identifiées comme faisant partie de la relève : 78 % sont des hommes et 22 % sont des femmes. La relève féminine est en constante augmentation depuis 1993 (12 % en 1993).

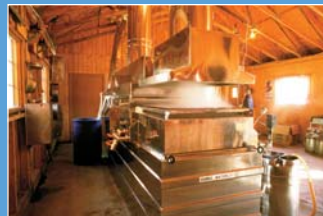
Les trois quarts des personnes formant la relève ont moins de 30 ans et près des deux tiers ont moins de 25 ans.

En 2004, la grande majorité (53 %) des membres de la relève est titulaire d'un diplôme d'études secondaires, 25 % d'entre eux ont un diplôme d'études collégiales et 6 %, un baccalauréat.

INFORMATIQUE

En 2004, on compte 1 064 entreprises agricoles (44 % contre 48 % au Québec) qui ont un ordinateur qui sert à la gestion de leur ferme. Les entreprises qui ont un ordinateur pour leur ferme se situent surtout dans le secteur du lait (38 %), des bovins de boucherie (19 %), de l'acériculture (12 %) et du porc (8 %).

En 2004, les ordinateurs sont employés à 96 % pour la comptabilité, à 26 % pour tenir le registre du troupeau et à 11 % pour le registre des champs.



COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL ET RESTAURATION

En 2005, en Estrie, on compte 600 emplois pour 69 grossistes exerçant leurs activités principalement dans le secteur des produits laitiers (65 %) et celui des fruits et légumes (16 %). Près de 60 % de tous les grossistes se trouvent dans la ville de Sherbrooke.

Pour le commerce de détail, le nombre de magasins d'alimentation en Estrie diminue de 17 %, entre 1997 et 2005, passant de 603 à 499 magasins, alors que le nombre d'emplois passe de 3 900 à 5 000. En 2005, on estime que les ventes au détail en alimentation atteignent environ 2 730 \$ par personne en Estrie, comparativement à 2 500 \$ par personne au Québec.

En 2003, le panier d'épicerie des résidents de l'Estrie se compose, au regard des dépenses alimentaires, à 26 % de produits laitiers et d'œufs, à 22 % d'achats de viandes, à 16 % de produits de boulangerie et d'autres produits céréaliers et à 16 % de fruits et de légumes frais et de noix.

Le secteur de la restauration procure de l'emploi à plus de 6 700 personnes en 2005, soit 38 % de tous les emplois du secteur agricole et agroalimentaire de l'Estrie. De 2001 à 2005, le nombre d'établissements offrant de la restauration diminue de 17 %, passant de 1 494 à 1 237, alors que le nombre d'emplois chute de 7 %. Les recettes liées à la restauration atteignent 320 millions de dollars, soit 1 065 \$ par personne, comparativement à 900 \$ par personne au Québec.



TRANSFORMATION

De 2000 à 2004, le nombre d'entreprises de transformation alimentaire diminue (-23 %), passant de 190 à 147. Pour la même période, le nombre d'emplois augmente (+26 %) de 1 400 emplois à 1 770 emplois. En ajoutant les emplois saisonniers, la transformation alimentaire compte plus de 2 100 emplois permanents et saisonniers.

Environ 55 % des entreprises de transformation se trouvent dans trois secteurs alimentaires : les produits de l'érable (21 %), les viandes et volailles (18 %) et les boulangeries et pâtisseries (16 %).

Près de 80 % des transformateurs estriens comptent 10 employés permanents ou moins, alors que seulement 3 % d'entre eux embauchent 50 employés permanents ou plus.

En Estrie, 68 % des transformateurs ont un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 \$, dont près de 40 % présentent un revenu inférieur à 100 000 \$.

On compte 20 entreprises (13,6 %) qui sont certifiées biologiques, principalement dans les secteurs des produits de l'érable (6) et des boulangeries et pâtisseries (4).

En ce qui a trait aux codes à barres, 41 % des entreprises de la région l'utilisent. Notons enfin que neuf entreprises de l'Estrie sont accréditées kasher, tandis qu'une seule entreprise produit des aliments halals.